

Département du nord

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE D'ORCHIES

Arrondissement de Douai

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

OBJET

Renouvellement
d'une partie des baux

L'an deux mille vingt-cinq, le 13 mars, le Conseil d'Administration du C.C.A.S. d'Orchies s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Ludovic ROHART, pour la tenue de la session ordinaire en suite de la convocation faite trois mars 2025, conformément à la loi.

Présents : LUDOVIC ROHART, NELLY THIEFFRY, GILDA GRIVON, PATRICK FREMAUT, ROGER VANDEVYVERE, FRANCIS MASCLLET, GERARD CAMBIEN, LEA DEMORY, AUDE DHERVILLE

Excusés : Carine GAU, Marie-Josée MASSON, Dominique LEMAIRE, Samuel DEBRIL, Anne-Sophie DEBERDT,

Absents : Stéphane DELCROIX, Catherine LECOINTRE

A donné pouvoir :

Résultat du vote

POUR : 9

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

L'Assemblée attire l'attention sur la nécessité de procéder au renouvellement des baux des terres du C.C.A.S. qui tombent à expiration le 30 septembre 2024.

La Commission Administrative,
Vu l'exposé de la Vice-Présidente
Après avoir délibéré,

DECIDE le renouvellement des baux tombés à expiration pour 9 ans à compter du 1^{er} octobre 2024 moyennant un fermage annuel basé sur la valeur de 6,5 quintaux de blé à l'hectare.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits

Pour extrait conforme,
Le Président,

Ludovic ROHART

Délibération transmise en
Sous Préfecture de DOUAI le
Publiée le
Certifié exact
Le Président,

- 7 AVR 2025

